



COMMUNIQUE DE PRESSE, Paris le 28 septembre 2017

Journée Mondiale de l'Accident Vasculaire Cérébral - 29 octobre 2017 **Agir en amont pour diminuer de 80% le risque d'AVC**

A l'occasion de la Journée Mondiale de l'Accident Vasculaire cérébral, équivalent Français du World Stroke Day, la Société Française Neuro-Vasculaire (SFNV) et la Fédération Nationale France AVC se mobilisent pour alerter la population sur les facteurs de risque et les mesures préventives permettant de réduire de 80% le risque de survenue d'Accidents Vasculaires Cérébraux (AVC).

L'AVC, un problème de santé publique majeur

Un Accident Vasculaire Cérébral (anciennement appelé attaque) survient lorsque **la circulation sanguine vers ou dans le cerveau est interrompue** par un **vaisseau sanguin bouché** (85% des AVC sont des accidents ischémiques), ou lorsque **la rupture d'un vaisseau sanguin** provoquant une hémorragie (AVC hémorragique ou hématome) survient dans le cerveau. Les conséquences peuvent être dramatiques avec des cellules du cerveau qui sont détruites ou qui ne reçoivent plus l'oxygène et le glucose dont elles ont besoin pour fonctionner normalement.

En France, près de 800 000 personnes sont atteintes aujourd'hui par un AVC - 1/4 des patients concernés ont moins de 65 ans - et plus de 500 000 en gardent des séquelles. Chaque année, 140 000 nouvelles personnes sont touchées et environ 30 000 décèdent d'un AVC. L'AVC est la **première cause de handicap acquis de l'adulte**, la **deuxième cause de démence** après la maladie d'Alzheimer, et est devenu la **première cause de mortalité chez la femme**.

La prise en charge de l'AVC a évolué de façon considérable au cours des dernières années. La sensibilisation du grand public est essentielle pour que l'AVC soit reconnu comme une urgence extrême. En effet, plus l'AVC est pris en charge tôt, mieux il peut être traité. Les nombreuses campagnes de sensibilisation de la SFNV et des pouvoirs publics sur **l'importance de la prise en charge immédiate des victimes dès les premiers symptômes** encouragent la population à adopter le bon réflexe : **appeler immédiatement le '15'**.

Rappel : les premiers symptômes soudains et latéralisés¹ d'un AVC

- > Une paralysie, une **faiblesse** ou un engourdissement d'une partie ou de la moitié du corps
 - > **Une déformation de la bouche**, des **difficultés à parler**
 - > Une **perte de la vision d'un œil**
 - > Des **troubles de l'équilibre**, de la coordination ou de la marche
 - > Une **céphalée atroce inhabituelle**

Si un ou plusieurs de ces symptômes apparaissent soudainement : appelez le 15 !

Pour en savoir plus : <https://www.accidentvasculairecerebral.fr/>

Une filière mobilisée, des progrès thérapeutiques considérables

La filière neuro-vasculaire comprenant l'ensemble des acteurs de la chaîne de transfert d'information et de soins est mobilisée pour que la prise en charge du patient soit optimisée et permet de diminuer d'environ 20% la morbi-mortalité. Une fois le '15' composé, les patients sont admis dans un circuit organisé et coordonné avec l'ensemble des professionnels de santé jusqu'à l'arrivée au sein d'une unité neuro-vasculaire où une équipe dédiée s'occupera d'eux.

Depuis 2003, la thrombolyse (à moins de 4h30 après la survenue de l'AVC), puis depuis 2015 la thrombectomie (à moins de 06h00 après la survenue de l'AVC), à la phase aiguë de l'accident ischémique, sont deux traitements qui ont permis de diminuer considérablement le risque de handicap.

¹ Des symptômes qui apparaissent d'un seul côté.

L'enjeu aujourd'hui pour le corps médical et l'ensemble de la population est de **mieux prévenir l'AVC** : « Grâce à la filière neuro-vasculaire au service d'une prise en charge optimale des patients atteints d'un AVC couplée aux progrès réalisés en matière de traitement ces dix dernières années, nous sommes désormais en mesure de mieux soigner les malades et de diminuer le risque de séquelles. L'objectif aujourd'hui pour l'ensemble des acteurs de santé est de faire en sorte d'éviter que les individus ne deviennent des malades. La prévention constitue dès lors un objectif majeur. Elle est possible grâce à l'identification d'un certain nombre de facteurs de risque vasculaires modifiables permettant ainsi une prévention efficace » Pr Serge Timsit, Président de la SFNV, Chef du Service de Neurologie au CHU de Brest.

Prévenir l'AVC : c'est possible aujourd'hui !

90% des risques d'AVC dépendent de 10 facteurs de risque modifiables ²:

1. L'hypertension artérielle
2. Le tabagisme
3. Le rapport taille-tour de hanche élevé
4. La sédentarité
5. L'alimentation défavorable à la santé
6. Le cholestérol
7. Les facteurs psycho-sociaux (stress, dépression, évènements de la vie)
8. Les causes cardiaques (troubles du rythme cardiaque : fibrillation atriale ou flutter, infarctus du myocarde, prothèse valvulaire, rhumatisme articulaire aigu)
9. La consommation d'alcool excessive (plus de 14 verres par semaine chez les femmes et 21 chez les hommes)
10. Le diabète

80% des AVC pourraient être évités en contrôlant au mieux ces facteurs de risque.

SFNV SOCIÉTÉ FRANÇAISE NEURO-VASCULAIRE **DIMINUER 80% LE RISQUE D'AVC DE**

LES 5 MESURES PRÉVENTIVES

- 1 CONTRÔLER SA PRESSION ARTÉRIELLE**
L'hypertension artérielle est le principal facteur de risque d'AVC
50% des hypertendus ignorent qu'ils le sont
Si la tension artérielle est ≥ 140 de maxima ou ≥ 90 de minima, consulter un médecin
- 2 MANGER SAINEMENT**
5 par jour
MANGER DU RÉGULIÈREMENT
PRÉPARER SOI-MÊME À MANGER
CONSOMMER DES ALIMENTS **PEU SALÉS**
- 3 CONTRÔLER SON CHOLESTÉROL**
Tous les 5 ans
Le taux de LDL-cholestérol (« mauvais cholestérol ») doit être **< 1,6 g/l**
- 4 AVOIR UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE**
Marcher au moins **30 min par jour**
- 5 ARRÊTER DE FUMER**
La consommation de cigarette **MULTIPLIE PAR 2 LE RISQUE D'AVC ISCHÉMIQUE CÉRÉBRAL**

www.societe-francaise-neurovasculaire.fr
© Copyright 2017 - SFNV / Sources : HAS, OMS, Interstroke

Afin d'informer le plus grand nombre sur ces facteurs de risques modifiables et les mesures préventives, des actions de sensibilisation seront menées autour de la **journée mondiale de l'AVC**, organisées dans toutes les régions de France, notamment dans les centres hospitaliers, avec la **SFNV**.

Plus d'informations sur le site <https://www.accidentvasculairecerebral.fr/>

A propos de la SFNV

Créée en 1996, La Société Française Neuro-Vasculaire est la société savante qui regroupe l'ensemble des professionnels concernés par les pathologies vasculaires cérébrales dont les accidents vasculaires cérébraux (AVC), leur diagnostic, leur traitement et leur prévention. Elle développe des actions à destination des filières de soins pour une prise en charge optimale des patients (avant, pendant et après l'hôpital) ; elle accompagne la formation des professionnels (médecins et professions paramédicales) et la recherche. Pour cela, la société soutient et participe à des études clés, distribue des bourses et favorise les contacts entre cliniciens et chercheurs. Son Conseil d'Administration, composé de 10 membres élus, est présidé depuis novembre 2015 par le Pr Serge Timsit, chef du département de Neurologie - hôpital La Cavale Blanche de Brest. <https://www.societe-francaise-neurovasculaire.fr/>

.....

Pour toute demande d'interview d'un médecin spécialiste, ou pour toute autre information merci de contacter le service de presse de la Société Française Neuro-Vasculaire (SFNV)

Contact presse

Laura Gardelli

06 42 37 82 46 / laura.gardelli@outlook.fr